

## Cachez ce mot qu'on ne saurait entendre

Ainsi que nous le relate le journal *Le Monde*<sup>1</sup> du 27 juillet 2018, les députés ont voté pour la suppression du mot « race » de l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution, lors de l'examen du projet de loi constitutionnelle en commission. Le mot « race » doit être retiré de l'article prévoyant que la République « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

## Quelques difficultés formelles

Mais aucun député n'a émis la moindre réserve sur le fait que ce vote ne sert à rien puisqu'il est en contradiction avec ce qu'énonce explicitement le *Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946* dans son article 16 :

La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

Or, le *Préambule de la Constitution du 4 octobre 1958* y fait clairement référence :

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par **le préambule de la Constitution de 1946**, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

Rappelons au passage que la Constitution ne peut être modifiée que par le Parlement réuni en Congrès et que, tant que celui-ci ne s'est pas réuni, le vote n'a aucune valeur. Quant à la date de sa réunion, programmée pour le mois de juillet de cette année, nous savons comment, avec l'affaire Benalla, Emmanuel Macron a été obligé de la reporter...

Tout cela n'est qu'une question de forme et prête surtout à rire.

## Des difficultés sur le fond

Mais voyons maintenant le fond.

**Première remarque** : à supposer que le texte prenne un caractère officiel, si demain un citoyen agresse un africain sous prétexte qu'il est noir, il ne pourra pas être accusé de raciste puisque cette notion n'existe plus !

**Deuxième remarque** : nous sommes en présence d'une manipulation grossière. On confond la notion de *race* et le *racisme*. Le dictionnaire *Larousse* (édition de 2003) nous donne une définition de ce dernier terme :

**Racisme** : idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humaine, les races.

Et il donne la définition de la race :

**Race** : subdivision de l'espèce humaine en Jaunes, Noirs et Blancs selon le critère apparent de la couleur de la peau.

De même, le *Grand Robert* donne la définition suivante du racisme :

**Racisme** : Théorie de la hiérarchie des races qui conclut à la nécessité de préserver la race prétendue supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres.

Et le dictionnaire ajoute ce commentaire : « *Le racisme n'a aucune base scientifique* ». Notons aussi la définition qu'il donne de la race :

**Race** : Groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (couleur de la peau, forme de la tête, proportion des groupes sanguins, etc) représentant des variations au sien de l'espèce.

**Les députés éliminent le mot « race ». Mais où va-t-on ?**

En conséquence, la race est une réalité fondée sur la simple observation, qui s'impose à toutes les intelligences et qu'il est donc impossible d'ignorer sans violenter la raison. Par ailleurs l'utilisation du mot race ne préjuge en rien d'une idéologie raciste.

## La tyrannie de l'idéologie en démocratie

Or c'est bien l'idéologie raciste du moment qui, le 28 juillet 1885, animait le très républicain socialiste Jules Ferry devant les députés de l'Assemblée nationale, quand il déclarait scandaleusement :

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures...<sup>2</sup>

Aujourd'hui l'idéologie raciste n'est heureusement plus dominante, mais l'idéologie égalitaire tyrannise tellement la vie publique que les députés — tous républicains, et à l'unanimité — ont décidé de supprimer le mot de *race*, car par son existence même, il évoque une différence.

Et en effet l'égalitarisme — cette passion de l'égalité dont Tocqueville<sup>3</sup> note qu'elle est consubstantielle à la démocratie et progresse avec l'individualisme — infecte tellement la sphère médiatico-politique que celle-ci ne tolère plus la moindre différence, fut-elle naturelle (sexe, couleur de peau, profession, culture...)

Ceci ne l'empêche pourtant pas d'en créer d'artificielles — comme le *genre* — qui nient elles aussi la réalité la plus évidente, à l'instar du désormais célèbre militant LGBT, chauve et barbu, Arnaud Gauthier-Fawas qui déclare fin juin 2018 : « *je ne suis pas blanc, je ne suis pas un homme* » .

## Conclusions politiques

Comment faire confiance à des politiques si soumis aux idéologies du moment, si jouets de l'opinion du jour qu'ils en arrivent à nier la réalité la plus manifeste ?

Et que dire si on y joint l'*irresponsabilité structurelle* que génère la démocratie avec des députés élus pour cinq ans, à qui personne ne pourra jamais demander des comptes pour avoir voté des lois qui ont mené le Pays dans le mur ?

Compte-tenu des deux points précédents, on peut légitimement se demander s'il est raisonnable de confier notre avenir à de tels mercenaires versatiles sans craindre des catastrophes, voire la disparition pure et simple.

Dans une monarchie traditionnelle, au contraire, le roi est naturellement soumis au réel pour préserver le bien commun. La raison en très simple : son souci principal est celui d'un père souhaitant léguer un pays sain à son fils. Cette réalité de la Monarchie n'a d'ailleurs pas échappé à un Voltaire qui déclare :

Un roi absolu, quand il n'est pas un monstre, ne peut vouloir que la grandeur et la prospérité de son État, parce qu'elle est la sienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de sa maison. Il peut se tromper sur le choix des moyens, mais il n'est pas dans la nature qu'il veuille le mal de son royaume<sup>4</sup>.

Une monarchie traditionnelle, vite !

Tanzor & Mabblavet

### Références

- ↑ *Le Monde*, « [Les députés suppriment le mot "race" de la Constitution](#) », 27 juillet 2018.

2. ↑ Voir article [«Quand le socialiste Jules Ferry prônait la colonisation au nom “du droit des races supérieures”»](#), et sur Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6344898r/f10.item>  
«Le fait particulier et dominant qui singularise ces siècles, c'est l'égalité des conditions ; la
3. ↑ *passion principale qui agite les hommes dans ces temps-là, c'est l'amour de cette égalité.* »  
(Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t.II, ch. 2.)
4. ↑ Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, Tome 4, «Siècle de Louis XIV», Furne librairie-éditeur, Paris, 1836, p. 297.